



**RESOLUTIONS BOXE PROFESSIONNELLE
COMITE DIRECTEUR DU 1^{ER} OCTOBRE 2022
APPLICABLES A PARTIR DU 1^{ER} JANVIER 2023**

- Licences Boxe Professionnelle 2023

Une majoration de 30% du tarif licence sera appliquée pour tous les renouvellements à partir du 1^{er} avril 2023.

- Compétitions professionnelles

Une nouvelle formule de compétitions sera mise en place pour l'année 2023. Les règlements seront accessibles via le site internet en fin d'année 2022.

- Grille tarifaire pour les combats hors compétition (il s'agit de minima)

Combat en 4 reprises de 3 minutes : 400€ par boxeur.
Combat en 6 reprises de 3 minutes : 800€ par boxeur.
Combat en 8 reprises de 3 minutes : 1200€ par boxeur.

- Nombre d'officiels pour les championnats de France Féminin

Les officiels seront au nombre de 4, soit 1 arbitre et 3 juges.

- Gants Championnats de France Masculins et Féminins

Pour une égalité de traitement, toutes les boxeuses et boxeurs disputant le titre national devront être équipé(es) d'une paire de gants de marque « ADIDAS » fournie par la FF Boxe.

Ce règlement entre en vigueur à partir du 1^{er} janvier 2023. Toutefois, les organisateurs de championnats de France le souhaitant, peuvent, dès à présent, profiter de cette dotation.